



Conseil communautaire du 23 octobre 2014 | Délibération n°10

Intervention de Nadège NOISSETTE au nom du groupe écologiste

Pour une communication éco-responsable à Rennes Métropole?

Merci Monsieur Le Président

Nous profitons de cette délibération qui met en avant une action de rayonnement métropolitain pour affirmer le souhait des écologistes que la politique de communication – au sens large - de Rennes Métropole s'inscrive pleinement et systématiquement dans une démarche éco-responsable.

Ainsi il nous semble important que l'organisation d'évènements par Rennes Métropole ou ses prestataires se fasse dans le respect de l'environnement, de l'humain et dans le soutien à l'économie sociale et solidaire.

Les choix des supports et des modes de diffusion de l'information, du mobilier des stands, des denrées alimentaires, des objets promotionnels par exemple doivent être alors guidés par le souci de limiter les déchets et les consommations d'énergie, par le respect des saisons, par la mise en avant des productions locales.

Nous savons que cela est déjà le cas pour un certain nombre d'actions de communication mais est-ce le cas par exemple pour la présente opération « route du rhum » ? Pourrait-on envisager que des critères environnementaux et sociaux soit systématiquement pris en compte dans les actions de promotion territoriale portées par Rennes Métropole et ses structures ad hoc ?